

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023 À BAYONNE

Les inscriptions débutent le 7 mars



Près de 2 500 élèves sont scolarisés dans les 22 écoles publiques de la Ville. En septembre dernier, la ville comptait près de 300 nouveaux enfants inscrits. Pour la rentrée scolaire 2022-2023, les nouvelles demandes d'inscription scolaire et périscolaire sont à réaliser à partir du 7 mars auprès du service Éducation.

Depuis la rentrée 2012, la Ville a adopté le principe d'une sectorisation des écoles. L'affectation dans les établissements s'effectue dans l'école du périmètre correspondant à l'adresse du domicile, dans la limite de la capacité d'accueil de l'établissement concerné.

Les classes de Toute Petite Section (TPS)

Le dispositif TPS vise à améliorer la réussite scolaire notamment au bénéfice des publics les plus éloignés du système éducatif, grâce à une scolarité et une socialisation précoces et un accompagnement individualisé. Il est ouvert aux enfants de 2 ans nés entre janvier et août 2020 pour une scolarisation dès septembre 2022. Cette scolarisation correspond, pour plusieurs des enfants concernés, à une 1^{ère} expérience éducative en collectivité. Ce dispositif est donc essentiellement déployé dans la zone d'éducation prioritaire.

Trois ouvertures successives de TPS ont eu lieu sur Bayonne : en 2014 à l'école Jean-Pierre-Brana, en 2015 à l'école La Citadelle et en 2016 à l'école Charles-Malégarie. Ce sont aujourd'hui 48 places qui sont proposées aux familles bayonnaises.

Les places sont attribuées lors d'une commission réunissant la Ville, l'Éducation Nationale et les services départementaux de la protection maternelle et infantile.

L'accueil des élèves sur le temps périscolaire est progressif avec notamment un accès au restaurant scolaire après les vacances de Toussaint et à l'accueil du matin et du soir aux 3 ans de l'enfant. Les salles de classe ont fait l'objet de travaux divers, de réaménagements et d'installation de mobilier, favorisant ainsi des conditions d'accueil adaptées à l'âge des élèves.

L'enseignement bilingue

La Ville de Bayonne favorise et soutient l'enseignement bilingue et la pratique de la langue basque. Véritable choix éducatif des familles, cet enseignement traduit la volonté d'offrir un bain linguistique aux enfants dès leur plus jeune âge. Les enseignements se déroulent à parité horaire dans les deux langues et l'ensemble des matières.

La Ville de Bayonne dispose de six groupes scolaires dispensant un enseignement bilingue : trois sur la rive droite (école Jules-Ferry, école Charles-Malégarie et école Jean-Pierre-Brana) et trois sur la rive gauche (école du Grand-Bayonne, école des Arènes et école Jean-Moulin).

L'inscription en section bilingue fait l'objet d'une sectorisation spécifique en fonction du lieu d'habitation.

Les inscriptions en pratique

Pour inscrire votre enfant dans l'une des 22 écoles publiques de la Ville de Bayonne, un rendez-vous préalable est nécessaire avec le service Éducation. Trois phases d'inscriptions sont organisées pour la rentrée 2022-2023 :

- pour les enfants nés avant le 1er janvier 2020, les inscriptions sont à réaliser entre le lundi 7 mars et le vendredi 18 mars 2022.
- pour les enfants de 2 ans nés entre janvier et août 2020 pour une scolarisation dès septembre 2022 dans le cadre du dispositif TPS (Toute Petite Section), les inscriptions sont à faire entre le lundi 28 mars et le vendredi 1^{er} avril 2022.
- Enfin, pour les enfants de grande section (GS) fréquentant une école publique bayonnaise qui rentreront au cours préparatoire (CP) en septembre 2022 ainsi que pour les enfants de classe spéciale Toute Petite Section (TPS) fréquentant une école hors de leur secteur et qui rentreront en petite section (PS) en septembre 2022 : les parents recevront, via l'école, une fiche de préinscription à vérifier, à compléter et à retourner avant le 29 avril 2022 au service Éducation.

Pour prendre rendez-vous avec le service Éducation pour une inscription, contactez par téléphone le 05 59 46 60 32 ou 05 59 46 60 45.

2488 élèves sont accueillis dans les **22** écoles publiques de Bayonne, dont **1583** enfants inscrits en élémentaire dans **82** classes et **905** en maternelle dans **48** classes. La ville de Bayonne compte 8 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires et 6 écoles primaires (maternelle + élémentaire). **300** enfants sont accueillis le matin et **900** le soir, dans le cadre du temps périscolaire, et **1 814** le midi à la restauration scolaire, soit 71 % des effectifs scolaires. Plus de **250 300 repas** sont servis chaque année dans les restaurants scolaires bayonnais. Ce chiffre monte à plus de 315 000 avec les repas également fournis aux écoles privées de la ville.

Au quotidien, **124** agents municipaux travaillent dans les écoles. Des animateurs contractuels viennent renforcer les équipes durant la pause méridienne, soit un total de près de **190** agents affectés au service des enfants des écoles bayonnaises.

Plus d'informations sur le site internet de la ville bayonne.fr, rubrique J'habite à Bayonne / Mes enfants / 4 à 11 ans.